

Les Troubles du Spectre Autistique (TSA)

Service de
médecine de
prévention en
faveur des
personnels

Définitions

Le Trouble du Spectre Autistique ou TSA (anciennement Trouble Envahissant du Développement) est un trouble neurodéveloppemental qui se manifeste dès l'enfance et dure toute la vie.

Il est reconnu comme un handicap en France depuis 1996.

Il se distingue par 2 critères principaux :

- des difficultés persistantes en terme de communication dans les interactions sociales
- des comportements répétitifs et stéréotypés, des activités et intérêts restreints, souvent associés à des particularités sensorielles.

Ces critères peuvent être associés ou non à une déficience intellectuelle plus ou moins sévère, ou parfois à un HPI (haut potentiel intellectuel). Le TSA est également souvent associé à d'autres troubles cognitifs (TDAH, dys...), à des pathologies neurologiques (épilepsie) ou psychiatriques (dépression, anxiété).

Qu'entend on par « spectre » ?

La notion de « spectre » traduit :

- toute la diversité des troubles autistiques et la grande variabilité des manifestations de ces troubles d'un individu à l'autre
- la possibilité d'évolution, notamment au niveau des acquisitions, de la personne au sein de ce spectre

=> On parle d'un continuum du spectre autistique

TSA et activité professionnelle

Au travail comme dans la vie, une personne avec TSA a besoin d'un **cadre adapté afin de faciliter son intégration**.

Une attention toute particulière doit être portée à ses particularités sensorielles et sociales.

- **Hypersensibilité sensorielle** : besoin d'un environnement calme et d'une luminosité adaptée par exemple. Prévoir des temps de « pause sensorielle »
- **Difficultés de communication et dans les interactions sociales** : favoriser des « pauses sociales » (lieu pour s'isoler momentanément, télétravail, ...), limiter les appels téléphoniques, la présence physique lors de rassemblements à ceux strictement nécessaires ...
- **Difficultés à gérer les imprévus et la surcharge d'informations** : besoin d'un cadre le plus permanent et fixe possible (lieux, horaires), limiter et communiquer le plus tôt possible en cas de changements ...

Quelques chiffres

- Selon l'OMS, le TSA touche en moyenne **1 personne sur 127** et **1 enfant sur 100** (dernière estimation en 2021)
- En France, cela représenterait environ **700 000 à 1 million de personnes**.
- Environ **50%** des personnes atteintes de TSA ont une déficience intellectuelle associée

Pour aller plus loin

- [Comprendre en 2 minutes: le Trouble du Spectre de l'Autisme \(TSA\) \(VIDEO\)](#)
- <https://maisondelautisme.gouv.fr/fiches-pratiques-autisme/qu-est-ce-que-l-autisme/>
- <https://www.autismeinfoservice.fr/informer/autisme/tsa>
- <https://www.chu-lyon.fr/trouble-spectre-autisme>
- <https://maisondelautisme.gouv.fr/fiches-pratiques-autisme/travailler-quand-on-est-autiste/>
- <https://maisondelautisme.gouv.fr/fiches-pratiques-autisme/travailler-quand-on-est-autiste-integration/>
- <https://handicap.gouv.fr/la-strategie-nationale-autisme-et-troubles-du-neurodeveloppement-2018-2022>

Dépistage et accompagnement

- Un dépistage précoce favorise la mise en place d'un accompagnement adapté. Le médecin généraliste joue un rôle clé dans le repérage et l'orientation vers le diagnostic.
- Des diagnostics tardifs sont possibles.
- Le diagnostic, notamment s'il est tardif, peut justifier d'un accompagnement spécifique (RQTH, médecine du travail, ...)

